

OFFRE DE SOUTIEN PROFESSIONNEL POUR L'AMÉNAGEMENT DES BANDES RIVERAINES DANS LES SECTEURS JUGÉS PRIORITAIRES POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DU LAC

BULLETIN D'INFORMATION 2023 – numéro 5

Notre récent communiqué vous informait des résultats sommaires de l'analyse de toutes les bandes riveraines **habitées** autour du lac, réalisée l'été dernier. Nous vous avons joint le résumé de ces résultats et vous pouvez retrouver cette étude sur le site web de l'Association. Vous aurez pu constater que la qualité des bandes riveraines habitées serait globalement en meilleure condition qu'en 2005, mais il n'en demeure pas moins que certaines zones du lac rencontrent plus de défis que d'autres. Pour le bénéfice du lac, sa protection et sa longévité, certaines bandes riveraines mériteraient d'être réaménagées, renaturalisées ou revégétalisées!!!

Pour faire suite à ce communiqué, l'ARLB annonce maintenant le projet qu'elle compte réaliser cet été pour soutenir spécialement les propriétaires riverains qui sont dans les secteurs sensibles identifiés par cette étude. Nous aurons recours aux services de professionnels de la CAPSA comme par les années passées pour expliquer en quoi les propriétés riveraines des secteurs sensibles sont problématiques et comment y remédier en partie et petit à petit !

Vous verrez sur la carte les trois zones prioritaires identifiées par une ligne rouge:



- ➡ 1) Zone du débarcadère (du 2440 au 2466 Chemin du lac Blanc approximativement)
- ➡ 2) Zone du Domaine du Lac (du 22160 au 22208 Chemin du lac Blanc approx.)

➡ 3) Zone du quartier des rues (propriétés riveraines de la 2^{ème} rue jusqu'à la 8^{ème} rue)

Ceci nous amène à offrir du soutien prioritairement aux propriétaires riverains situés dans ces trois secteurs identifiés comme étant plus problématiques. Évidemment, toutes les propriétés riveraines d'un même secteur sensible ne présentent pas nécessairement tous les mêmes défis, mais il est fort possible que quelques problèmes récurrents dans le secteur soient présents sur plus d'une propriété.

Alors notre offre de service de soutien s'adressera à VOUS :

- ▶ Service de consultation professionnelle **sans frais**
- ▶ Végétaux (à prix minime ou gratuits en fonction du budget disponible)
- ▶ Main d'œuvre bénévole (si vous en avez besoin)

Nous avons également remarqué que plusieurs résidents de ces trois zones sont particulièrement incommodés par les bernaches du Canada, ce qui est logique puisqu'elles y retrouvent tout ce dont elles ont besoin (nourriture et espace dégagé pour voir venir les prédateurs). Les recommandations d'aménagement en tiendront compte et des communiqués subséquents vous seront transmis sur les bernaches.

Surveillez vos courriels parce que vous recevrez bientôt des informations précises (date et lieu) s'adressant spécifiquement aux riverains des différents secteurs prioritaires

Toutefois, si vous êtes un propriétaire riverain qui habite dans **une autre zone**, par exemple dans une zone préoccupante (voir la carte ci-dessus) et que vous aviez projeté de faire appel à des services professionnels pour réaménager votre bande riveraine, la porte ne vous est pas fermée. Contactez-nous et nous verrons ce que nous pourrons vous offrir.

Notre lac a besoin de tous les efforts des riverains pour lui redonner sa pleine capacité à gérer les interventions humaines et celles d'origine naturelle comme nous l'avons vu dans l'épisode de fortes pluies du 10 juillet. Revégétaliser sa portion de bande riveraine est un « GRAND » premier pas dans la bonne direction.

Comité de rédaction ARLB
17 juillet 2023